

Département de la CHARENTE

Commune d'ORIOLLES

**AVIS AU PUBLIC**  
**D'Enquête publique**

Par arrêté du 16 mars 2018, le maire d'ORIOLLES vient d'ordonner l'ouverture d'une enquête publique relative au changement d'assiette de tronçons de chemins ruraux désaffectés dans leur assiette actuelle afin de les rouvrir sur une nouvelle assiette et l'aliénation de certains tronçons au profit des riverains concernés pour les chemins désignés ci-dessous, à savoir :

- le chemin rural du Mandillot à chez Griveau
- le chemin rural de Boisbreteau à Chez Chabot
- le chemin rural dit de la Gaillardise (chemin faisant limite entre les communes d'Oriolles et de Boisbreteau au lieu-dit « Le Ramard »),

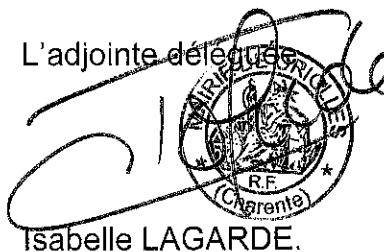
Monsieur Didier LABREGERE, domicilié à Yviers, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du 9 avril 2018 au 26 avril 2018 inclus, aux jours habituels d'ouverture au public, à savoir le lundi et le mardi matin de 09 h à 12 h30, et le jeudi après-midi de 14h à 17h30 où chacun pourra consulter le dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'ORIOLLES-Le Bourg 16480 ORIOLLES.

Par ailleurs, l'avis d'enquête publique sera consultable sur le site de la CDC 4B Sud Charente, à savoir : [cdc4b.com](http://cdc4b.com) (page d'accueil, les unes du mois)

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 9 avril 2018 de 09 h à 12 h et le jeudi 26 avril 2018 de 14h à 17h00.

Il transmettra son rapport et ses conclusions en mairie dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête.

L'adjointe déléguée  
  
Isabelle LAGARDE.

Département de la CHARENTE

Commune de BOISBRETEAU

**AVIS AU PUBLIC**  
**D'Enquête Publique**

Par arrêté du 16 mars 2018, le maire de BOISBRETEAU vient d'ordonner l'ouverture d'une enquête publique relative au changement d'assiette de tronçons de chemins ruraux désaffectés dans leur assiette actuelle afin de les rouvrir sur une nouvelle assiette et l'aliénation de certains tronçons au profit des riverains concernés pour les chemins désignés ci-dessous, à savoir :

- le chemin rural dit de chez Robert
- le chemin rural dit de la Gaillardise (chemin faisant limite entre les communes de BOISBRETEAU et d'ORIOLES au lieu-dit « Le Ramard »),

Monsieur Didier LABREGERE, domicilié à Yviers, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du 9 avril 2018 au 26 avril 2018 inclus, aux jours habituels d'ouverture au public, à savoir le mardi après-midi de 14 h30 à 17 h30, et le vendredi après-midi de 14h30 à 17h30 où chacun pourra consulter le dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'ORIOLES-Le Bourg 16480 ORIOLES, siège de l'enquête publique

Par ailleurs, l'avis d'enquête publique sera consultable sur le site de la CDC 4B Sud Charente, à savoir : [cdc4b.com](http://cdc4b.com) (page d'accueil, les unes du mois)

Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'ORIOLES, siège de l'enquête publique, le lundi 9 avril 2018 de 09 h à 12 h et le jeudi 26 avril 2018 de 14h à 17h00.

Il transmettra son rapport et ses conclusions en mairie dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête.

Le Maire,

Jean-Claude TESSONNEAU.